ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS
INSTITUT DE FRANCE

Communiqué de presse
25 novembre 2020

Palmarès des Prix décernés par l'Académie des beaux-arts en 2020

En 2020, l'Académie des beaux-arts a attribué 40 prix à des artistes de tous âges, confirmés ou au seuil de leur carrière, en dessin, peinture, sculpture, gravure, architecture, composition musicale, photographie ainsi qu'à des ouvrages d'art. Ces prix ont été financés sur fonds propres, sur les fonds de l'Institut de France ou grâce au soutien de généreux mécènes. En encourageant ainsi la création artistique dans toutes ses expressions, l'Académie participe au renouvellement des générations d'artistes et se positionne comme un acteur majeur du mécénat et du rayonnement culturel français.

Elle a, par ailleurs, en cette année de crise inédite, contribué de manière significative aux dispositifs exceptionnels de soutien aux artistes en créant un fonds d'urgence destiné à de nombreux artistes en difficulté, en complément de son action régulière.

Les chiffres 2020 :

• 40 prix attribués (dotés entre 2500 euros et 150 000 euros) dont 5 nouveaux prix
• 179 000 euros distribués à 55 artistes par la commission des aides et encouragements en juin 2020. La commission se réunira une nouvelle fois en décembre
• 382 000 euros versés à 142 artistes touchés par la crise sanitaire
• 471 500 euros de subventions accordées à des institutions et projets culturels

Cinq nouveaux prix ont été créés en 2020 en partenariat avec le fonds de dotation Art Explora et la Fondation Jacques Rougerie - Institut de France.

Art Explora et l'Académie des beaux-arts se sont associés pour le lancement d'un nouveau prix en 2020, à l'échelle européenne, en faveur du partage des arts et de la culture avec le plus grand nombre. Ce prix récompense trois lauréats, qui se partagent une dotation totale de 150 000 euros. **Le Prix Art Explora - Académie des beaux-arts** vient distinguer et amplifier des actions volontaristes et innovantes menées par les institutions en direction des publics : innovations numériques, actions hors les murs, inclusion des personnes en situation de handicap, lutte contre l'exclusion culturelle, nouvelles médiations, éveil culturel pour les plus jeunes... **Les lauréats de ce prix seront connus le 3 décembre prochain**.

En 2020, la Fondation Jacques Rougerie - Institut de France a créé deux prix récompensant des artistes explorant des formes nouvelles d'expression à l'échelle de l'océan et de l'espace. **Les Prix internationaux de l'art dans l'espace et de l'art sous la mer - Fondation Jacques Rougerie**, dotés chacuns de 10 000 euros, sont financés par l'Académie des beaux-arts. **Les lauréats seront annoncés le 9 décembre prochain**.

Les principaux prix décernés par l'Académie des beaux-arts en 2020

Abritée à l'Institut de France depuis janvier 2005, la Fondation Simone et Cino Del Duca poursuit l'action de Simone Del Duca, correspondante de l'Académie des beaux-arts décédée en 2004, en conduisant d'importantes actions de mécénat dans le domaine des arts, des sciences et des lettres. Chaque année, elle récompense des artistes confirmés en décernant trois prix de consécration à un peintre, un sculpteur et un compositeur pour l'ensemble de leur œuvre. Depuis 2014, un Grand Prix artistique de dimension internationale, d'un montant de 100 000 euros, est alternativement remis en peinture, sculpture ou composition musicale ainsi que deux prix de confirmation de 25 000 euros chacun décernés dans les disciplines non attributaires du Grand Prix. **Exceptionnellement, le Grand Prix artistique de peinture de la Fondation Simone et Cino Del Duca** a été partagé entre les quatre finalistes : **Guillaume Bresson, Damien Deroubaix, Pierre Monestier et Tursic & Mille. Le Prix de confirmation** a été attribué au sculpteur **Vincent Péraro**. **Le Prix de commande en composition musicale** a été attribué à **Aurélien Dumont** et le **Prix d'interprétation à Claire Désert.**

Guillaume Bresson, *Sans titre,* 2010

Pierre Monestier, *Fantaisie*, 2008

Tursic & Mille, *Paysage vert et encadré*, 2019, courtesy of the Artists and Almine Rech

Damien Deroubaix, *La branche*, 2019, © Thomas Lannes, Adagp, Paris, 2020, courtesy de l'artiste et galerie In Situ - fabienne leclerc, Grand Paris

Depuis 1993, Pierre Cardin, membre de l'Académie (section des membres libres), finance l'attribution de cinq prix annuels, d'un montant de 7625 euros chacun, saluant l'excellence du parcours de jeunes artistes en peinture, sculpture, architecture, gravure et composition musicale sur proposition des sections de l'Académie des beaux-arts. **Les prix Pierre Cardin** ont été décernés en 2020 à **Alexandre Lenoir**, (peinture), à **Jérémy Gobé**, (sculpture), à **Marie Belorgey,** (gravure), à **Arthur Mamou-Mani**, (architecture) et à **Violeta Cruz**, (composition musicale).

Marie Belorgey, *Gardien ouvert,* 2017

Jérémy Gobé, *Corail artefact*

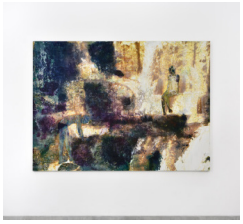
Alexandre Lenoir, *Dominique*, 2020

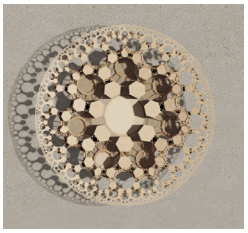
Arthur Mamou-Mani, *Catharsis*

© Violeta Cruz, Glide-glow, lors de la création au TAP de Poitiers, 2018

Pascal Maitre, Tchad, Cavaliers submergés par une tempête de sable, © Pascal Maitre - MYOP

Le Prix de Photographie Marc Ladreit de Lacharrière - Académie des beaux-arts, créé en 2007 à l'initiative de Marc Ladreit de Lacharrière, membre de l'Académie (section des membres libres), récompense un photographe confirmé, français ou étranger travaillant en France, sans limite d'âge, auteur d'un projet photographique original restitué sous la forme d'une exposition au Palais de l'Institut de France. Ce concours permet à un photographe de réaliser un projet d'envergure dans un esprit d'entière liberté quant aux thèmes ou à l'écriture photographique. Ce prix, biennal depuis 2018, est doté de 30 000 euros. Le prix 2020 a été décerné à **Pascal Maitre pour son projet « Les Peuls : du retour de l'identité au risque djihadiste ».**

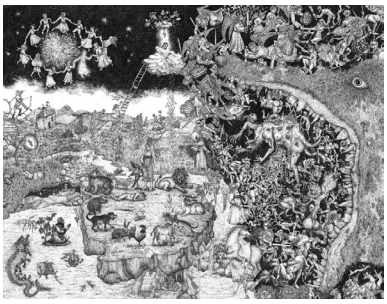

Atam Rasho, *Création*

Le Prix de dessin Pierre David-Weill - Académie des beaux-arts est un concours créé en 1971 afin d'encourager la pratique du dessin, geste fondamental de la création artistique. Il est ouvert aux artistes de moins de 40 ans, sans condition de nationalité. Organisé par l'Académie des beaux-arts, il est réparti en trois prix (8000 euros, 4000 euros et 2000 euros). En 2020, le premier prix a été attribué à **Atam Rasho**, le deuxième prix à **Jérôme Minard** et le troisième prix à **Baya Sadou**. Une mention a été décernée à **Martinet & Texereau**. Les œuvres des lauréats ainsi qu'une sélection de dessins des participants font l'objet chaque année d'une exposition au Palais de l'Institut de France.

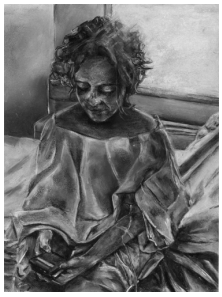

Baya Sadou, *Autoportrait à l'hôpital 1*

Jérôme Minard, *Des voix lourdes et distantes*, 2019

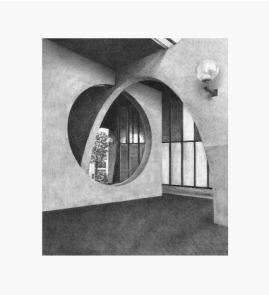

Martinet & Texereau, *Passage 7*, 2019

Carlos Abascal Peiró © France Télévisions

Les prix François-Victor Noury décernés par l'Institut de France sont destinés à encourager le développement de la culture, de la science et de l'art français. Un prix de 10 000 euros est décerné chaque année sur proposition de la section « créations artistiques dans le cinéma et l'audiovisuel » de l'Académie des beaux-arts à un cinéaste. Il a été attribué en 2020 au réalisateur **Carlos Abascal Peiró**.

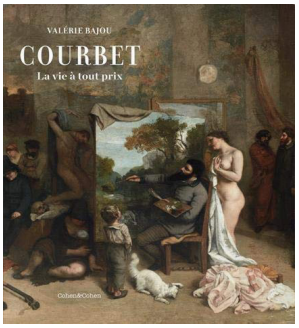

Courbet. La vie à tout prix de Valérie Bajou, Editions Cohen&Cohen

Créé en 2002 à l'initiative du Cercle Montherlant, le **Prix du Cercle Montherlant - Académie des beaux-arts** récompense chaque année un ouvrage de langue française illustré et consacré à l'art. Depuis 2016, le prix est réparti entre l'auteur (8000 euros) et l'éditeur (2000 euros) ; il est financé par Monsieur Jean-Pierre Grivory, Président Directeur Général de la société « Parfums Salvador Dali ». Il a été décerné cette année à ***Courbet. La vie à tout prix*** **de Valérie Bajou (Editions Cohen & Cohen)**.

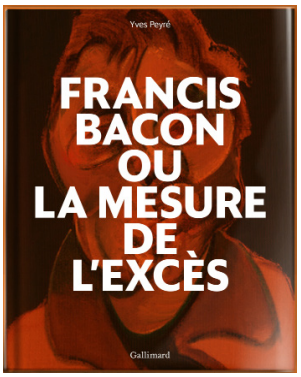

Francis Bacon ou la mesure de l'excès d'Yves Peyré, Editions Gallimard

Le Prix Bernier, d'un montant de 7 000 euros, partagé cette année en deux prix de 3 500 euros chacun, a été attribué aux ouvrages ***Francis Bacon ou la mesure de l'excès*** **d'Yves Peyré (Editions Gallimard)** et ***Hervé Di Rosa. Autour du monde*** **de Jean Seisser (Editions Angel Art Servanin + Fage éditions)**.

Hervé Di Rosa. Autour du monde de Jean Seisser, Editions Angel Art Servanin + Fage éditions

Marc Couturier, *Redressement n°4*, 2018 © Marc Couturier et la Galerie Laurent Godin, photo : Yann Bohac

Le Prix de la Fondation Pierre Gianadda a été créé en 2010 par Leonard Gianadda, membre associé étranger de l'Académie. Doté de 5000 euros, ce prix annuel est ouvert à toutes les formes d'expression sculpturale et récompense un sculpteur pour l'ensemble de son œuvre. Il a été attribué en 2020 à **Marc Couturier.**

Concert Spirituel © Guy Vivien

Créé en 1990 par Liliane Bettencourt et son époux André Bettencourt (1919 - 2007), membre de l'Académie, **le Prix Liliane Bettencourt pour le chant choral** est l'un des plus importants en Europe. Décerné en partenariat avec l'Académie des beaux-arts, ce prix a pour ambition de reconnaître et récompenser les chœurs professionnels et maîtrises d'excellence qui contribuent au rayonnement du chant choral français. Vingt-cinq ans après la création du prix, la Fondation Bettencourt Schueller a souhaité amplifier son engagement en faveur du chant choral ; à la dotation du prix de 50 000 euros s'ajoute un accompagnement du chœur lauréat dans la mise en œuvre de ses projets jusqu'à 100 000 euros. Le prix a été décerné en 2020 à l'ensemble **Concert Spirituel** dirigé par **Hervé Niquet**.

Le Prix de Gravure Mario Avati - Académie des beaux-arts ainsi que **le Grand Prix d'Orgue Jean - Louis Florentz** n'ont pas pu être organisés cette année. Les prochaines éditions auront lieu en 2021.

Le palmarès complet des prix attribués en 2020 est consultable sur le site

www.academiedesbeauxarts.fr

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Elle encourage la création artistique dans toutes ses formes d'expression par l'organisation de concours, l'attribution de prix qu'elle décerne chaque année, le financement de résidences d'artistes, l'octroi de subventions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Instance consultative des pouvoirs publics, l'Académie conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importantes fondations culturelles telles que le Musée Marmottan Monet (Paris) et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier de Jean Lurçat (Paris), la Villa les Pinsons (Chars) et la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire.

Aujourd'hui, l'Académie comprend statutairement 63 membres et 63 correspondants répartis au sein de 9 sections artistiques.

Hermine Videau
Responsable du service de la communication et des prix
tél : 01 44 41 43 20
mél : com@academiedesbeauxarts.fr

Pauline Teyssier
Chargée des relations presse

tél : 01 44 41 44 58
mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr

Académie des beaux-arts
23, quai de Conti - 75006 Paris